



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée:

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON AURA LIEU DANS LA SALLE TEMPORAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL, AU 1 RUE PRINCIPALE SUD, SUTTON, QUÉBEC, LE MARDI 11 OCTOBRE 2016, À 19H30.

Au cours de cette séance les délibérations du conseil se porteront sur les sujets suivants :

- Abrogation de la résolution numéro 2016-10-510 intitulée «Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relative à la construction d'un bâtiment résidentiel comprenant six logements sur l'immeuble situé au 29 rue Pleasant, sur le lot 4 850 001 du cadastre du Québec (2016-90004)»;
- Abrogation de la résolution numéro 2016-10-511 intitulée «Demande de dérogation mineure relative à l'aménagement d'un stationnement dans la portion du lot comprise devant la façade avant du bâtiment projeté, sur le lot 4 850 001 du cadastre du Québec, au 29 rue Pleasant, (2016-90008)»;
- Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relative à la construction d'un bâtiment résidentiel comprenant six logements sur l'immeuble situé au 29 rue Pleasant, sur le lot 4 850 001 du cadastre du Québec (2016-90004);
- Demande de dérogation mineure relative à l'aménagement d'un stationnement dans la portion du lot comprise devant la façade avant du bâtiment projeté, sur le lot 4 850 001 du cadastre du Québec, au 29 rue Pleasant (2016-90008);
- Adjudication du contrat pour l'aménagement du parc Goyette-Hill, phase 3;
- Adjudication du contrat pour l'aménagement d'un parc de planche à roulettes;
- Mandat pour l'installation d'un filet protecteur pour le grand terrain de soccer.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 7^{ième} jour du mois d'**octobre** de l'an **2016**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière adjointe